



Direction de la jeunesse,
de l'éducation populaire et de la vie associative

Mission d'animation
du Fonds d'expérimentations pour la jeunesse



NOTE D'ETAPE SUR L'EXPERIMENTATION AU 31 DECEMBRE 2010

REDIGEE PAR « L'URHAJ PACA »

DOSSIER : AP1_n° 85

Intitulé du projet :

***Mise en œuvre du Micro Crédit Personnel au sein des Associations
HABITAT JEUNES PACA***

Porteur du projet : URHAJ PACA

Evaluateur du projet : Cabinet PLACE

Région(s) d'expérimentation : Provence Alpes Côte d'Azur

Date de démarrage effectif de l'expérimentation : 01/10/2009

1. Rappel des objectifs de l'expérimentation et du public cible (1 à 2 pages)

L'URHAJ Paca est composée de 21 associations adhérentes à l'Union Nationale pour l'Habitat des Jeunes qui se regroupent autour de leur métier commun l'accueil et l'hébergement d'un public de jeunes adultes âgés de 16 à 30 ans. Ses adhérents accueillent plus de 10 000 jeunes dans leurs différents services dont environ 6 100 dans 2 250 logements qui leurs sont destinés.

L'URHAJ Paca **s'est donnée pour missions** de travailler à l'élaboration de projets communs de développement des politiques au service de la jeunesse, de témoigner de la situation des jeunes accueillis, d'être force de proposition et partie prenante dans la mise en œuvre des politiques qui les concernent, d'accompagner le développement de ses adhérents. L'URHAJ a également renforcé récemment ses actions d'animation.

L'objectif général de l'URHAJ et de ses foyers est d'accompagner les jeunes de Paca dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle, en utilisant tous les leviers concourant à une autonomie construite. La situation économique des jeunes populations est un élément déterminant de cette construction. C'est pourquoi nous avons souhaité expérimenter une action de promotion du Micro Crédit Personnel comme vecteur acquisition de cette autonomie naissante.

Consciente des difficultés que rencontrent les jeunes pour s'insérer non seulement socialement, mais aussi économiquement dans la société, l'URHAJ PACA a souhaité, aux cotés de ses adhérents, les Associations Habitat Jeunes (Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes, Foyer de Jeunes Travailleurs, Résidences Sociales) d'oeuvrer sur les conditions de leur socialisation notamment par la prise en compte de leurs besoins financiers et de la nécessité d'intégrer, à part entière, la vie économique et le système bancaire.

L'URHAJ PACA et 8 de ses membres engagés dans l'expérimentation permet de toucher une population de jeunes adultes sur un secteur comprenant **4 départements** : Bouches du Rhône, Alpes Maritimes, Hautes Alpes, Vaucluse. Les ressources des résidents sont souvent faibles, 44% d'entre eux ont des ressources mensuelles inférieures à 610 €. Il est difficile pour une population encore fragile de mener une vie sociale en se passant des produits bancaires. Faible revenu et exclusion bancaire participe à l'exclusion sociale. C'est dans ce cadre et pour faciliter l'accès à l'autonomie et à la citoyenneté économique des jeunes que l'URHAJ PACA met en œuvre le dispositif du Micro Crédit Personnel en faveur des jeunes résidents en Foyers de Jeunes Travailleurs.

Plusieurs objectifs concourent à la mise en place de cette expérimentation :

Développer un nouvel outil pédagogique qui intervient à plusieurs niveaux :

Sensibiliser et informer sur la réglementation des crédits à la consommation, leur fonctionnement et leur « bon usage ».

Prévenir du surendettement en évitant à des jeunes en situation fragile de s'endetter sans comprendre tous les tenants et aboutissants du secteur bancaire. Dans chaque foyer, nous rencontrons des jeunes qui sont en situation réelle de surendettement.

Responsabiliser au remboursement du prêt, à l'acquittement d'un loyer, au paiement de charges.

Travailler sur la bancarisation des jeunes :

Les contacts établis avec la mise en place d'un Micro Crédit Personnel permettent dans un cadre plus général de travailler avec eux les questions relatives à leur bancarisation.

Favoriser le financement de projets individuels liés à :

L'accès à un logement autonome (frais d'installation, achat d'équipement ménager, dépôt de garantie, ...),
L'amélioration de l'employabilité via la mobilité (financement d'un permis de conduire, achat d'un moyen de locomotion, réparation, ...),
L'amélioration de l'employabilité via la formation (financement d'une formation diplômante, perfectionnement, achat d'équipement professionnel, ...),
L'accès à la santé et aux soins (frais d'optique, appareil dentaire, ...)
La cohésion sociale Le micro crédit personnel est préconisé lorsque aucune autre aide n'est mobilisable ou ne peut financer que partiellement un projet.

En 2010, dans un premier temps, l'expérimentation est ouverte aux 8 sites initiaux et ce, la première année du dispositif. Dès 2011, les associations membres qui désireront proposer ce service pourront adhérer au projet et proposer ce nouvel outil non seulement aux jeunes résidents des établissements, mais aussi aux jeunes bénéficiant d'au moins un des services proposés par le FJT. La population test sera donc élargie.

2. Modalités opérationnelles et état d'avancement (1 à 2 pages)

Méthodologie de travail

Notre méthodologie de travail est axée sur l'échange et la mobilisation des différentes parties prenantes.

Le « groupe opérationnel » se réunit en moyenne tous les deux mois et abordent les différentes étapes de la mise en œuvre de l'action. Il est constitué de l'ensemble des référents sociaux des établissements en test, de l'URHAJ PACA qui a pour mission de promouvoir et de coordonner le dispositif et de l'évaluateur que nous avons souhaité associer

Les réunions de concertation entre expérimentateur et évaluateur sont déclinées afin d'intégrer dès le début du projet la « dimension évaluation ». Ces séances ont pour objectif de travailler au-delà de la mise en œuvre des critères d'évaluation sur une prise en considération dans le processus d'évaluation d'une approche macro économique et pédagogique du projet. La méthodologie élaborée adopte une approche quantitative (détermination des informations à collecter, recueil des données) et qualitative (fonctionnement, impacts, effets induits).

Les réunions de travail entre l'URHAJ PACA et le partenaire bancaire : La banque Postale, permettent de créer un lien direct entre les référents sociaux et bancaires pour favoriser les échanges et les liens entre partenaires directement concernés par l'instruction des dossiers. Ce temps de travail est destiné à étudier selon l'approche de La Banque Postale les éléments concrets de la validation des dossiers de prêt : comment monter les dossiers, quelles sont les documents indispensables à fournir les critères de refus, d'acceptation... C'est aussi des séances de travail plus générales avec les chargés de mission territoriaux afin d'affiner les grands axes de partenariat. Des ajustements opérationnels sont souvent nécessaires dans la poursuite de l'action.

C'est aussi la prise en compte de la construction de différents outils méthodologiques :

- Dossier d'instruction

Ce document recense toutes les informations liées à la situation personnelle, professionnelle et financière du jeune, son projet, ainsi que l'avis du référent et de la commission sur cette demande. Ce dossier suit le jeune lors des différents entretiens avec le référent social. Au terme du dossier s'il est validé, le jeune constituera une demande de Micro Crédit Personnel à La Banque Postale.

- Dossier technique

Ce dossier reprend l'ensemble des informations et instructions nécessaires à l'étude des demandes : critères d'analyse des dossiers, documents à fournir, demande d'éligibilité, procédure en cas d'impayés. On peut l'assimiler à un « pense-bête »

- Fiche projet jeune

Pour les référents sociaux, il est important que le jeune formalise son projet par écrit afin qu'il réfléchisse et synthétise ses besoins, ses objectifs.

- Fiche Suivi

Sur cette fiche sont notifiés les différents entretiens de suivi. La périodicité des entretiens a été définie au préalable au moment de la validation du dossier par l'association. Ces rendez-vous permettent de confronter le budget prévisionnel au budget réel. S'il y a lieu, des réajustements sont opérés. Cette fiche intègre aussi des informations nécessaires à l'évaluation.

- Guide de procédure

Les objectifs de ce guide sont de regrouper l'ensemble des procédures de l'URHAJ (étapes, intentions pédagogiques) et de La Banque Postale. Il est exploité pour proposer un kit de « mise en œuvre du micro crédit » aux nouvelles associations qui intégreront le projet.

Actions pédagogiques

Il s'agit ici de constructions d'outils pédagogiques qui peuvent être investis dans des actions individuelles ou collectives :

Réunion collective sur le thème de la « Banque – Crédits »

Il est organisé des réunions collectives ouvertes aux résidents des FJT dans le cadre de nos actions de sensibilisation habituelles. Ce thème semble être porteur chez les jeunes. Un power-point « Sensibilisation au secteur bancaire et à ses produits » a été créé et utilisé comme support d'animation. La participation et l'intervention des référents bancaires restent possibles et souhaitées. La proximité des intervenants rend les débats plus pragmatiques

Entretiens d'accompagnement des résidents

La particularité d'un Foyer de Jeunes Travailleurs reste bien l'accompagnement qui est organisé pour répondre aux besoins, demandes des résidents. Nous avons comme mission de leur donner toute les ouvertures possibles à la compréhension de ce qui les entoure. Lors des entretiens individuels de suivi, la question des budgets, des finances, des équilibres de postes de charges et produit est abordée et le Micro Crédit vient ici renforcer la palette des solutions que nous nous devons de leur donner

Postures d'analyse des besoins des jeunes :

Nous avons constaté auprès des référents sociaux que l'étude des besoins des jeunes s'opère à partir de deux postures d'analyse.

Posture projet :

Le micro crédit est sollicité pour la réalisation d'un projet personnel. On observe dans ce type de situation que le jeune a l'initiative de la demande en prenant contact directement avec le référent social.

Posture budget :

Le micro crédit est perçu comme une réponse à un problème, il est proposé par les référents sociaux lorsque les jeunes rencontrent des difficultés : dettes loyers, financement relais dans l'attente d'une aide, ...

Premières analyses :

Nous faisons le constat au 31 décembre 2010 d'un nombre de dossiers inférieur à nos prévisions initiale : 45 dossiers instruits, 4 obtentions de crédits. Nous observons qu'un nombre de dossier conséquent (un tiers) des demandes ne sont pas éligibles (concernant notamment des demandes de rachat de dettes, financement de découverts). D'autre part la dégradation de la situation économique, la raréfaction de l'offre d'emploi ont des répercussions importantes sur les ressources des jeunes. De plus en plus de personnes ne peuvent prétendre au Micro Crédit que nous proposons faute d'avoir un « reste à vivre » suffisant pour l'éligibilité du dossier (200 euros pour une personne seule) : Effet paradoxale des effets de la crise de 2008.

Nous avons aussi identifié un autre frein autour de la représentation qu'ont les jeunes du « Crédit ». Beaucoup de peur due au fait de leur faible lisibilité en l'avenir et de la culture du « vivre-au-dessus-de-ses-moyens » qui reste persistant. Il ne faut pas non plus sous-estimer, la culture des référents sociaux qui eux aussi possèdent des réflexes qui entraînent plus le conseil vers de l'épargne préalable aux projets que de la consommation de Crédit.

Par contre, dans les effets positifs nous pouvons insister sur la meilleure connaissance des situations financières, économiques des jeunes résidents de nos établissements, ce sujet étant abordé plus systématiquement et plus complètement sous le prétexte de présentation du Micro Crédit. Cela permet aux référents sociaux de pouvoir agir plus vite sur des situations délicates et de pouvoir anticiper ou conseiller les actions que le jeune doit mettre en œuvre. Plus de travail d'accompagnement à la gestion du budget ont vu le jour. Cette action permet de compléter l'accompagnement individuel global et de démystifie la question parfois taboue des ressources.

Pour les jeunes qui en ont bénéficié, les Micro crédits acceptés ont débloquent des projets personnels de mobilité ou ont permis de surmonter des accidents de la vie (santé).

CERTIFICAT :

Je soussigné, Jean Claude SOBRERO, responsable de la structure porteuse du projet AP1_n° 85, certifie exact l'ensemble des informations figurant sur le présent document.

Signature :

